

EXERCICE 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 11 juillet 2022

DÉLIBÉRATION n°2022-75

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 11 juillet 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 1^{er} juillet 2022.

Point de l'ordre du jour :

5.5. Subvention BDE De Polytech'Tours

.....

Vu le code de l'éducation, Vu les statuts de l'université de Tours, Vu la proposition du conseil de l'EPU du 20 juin 2022,

Exposé de la décision :

Polytech Tours (EPU) souhaite verser une subvention d'un montant de 13 500€ au bureau des élèves (BDE). Etant donné que la délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président de l'université pour verser des subventions aux associations étudiantes est limitée à 2 500€, le conseil d'administration doit en approuver le versement.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du versement d'une subvention d'un montant de 13 500 € au bureau des élèves (BDE).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

Pièce jointe :

- extrait du PV du conseil de l'EPU du 20 juin 2022.

Fait à Tours,



Extrait du Conseil plénier Séance du lundi 20 juin 2022

- Subvention à l'association du BDE de Polytech Tours.

Le conseil de Polytech Tours est appelé à se prononcer sur la demande de subvention au Bureau des Elèves (BDE) de Polytech Tours.

Après exposé du bilan moral et du bilan financier 2021/2022, les représentants du BDE présentent le budget prévisionnel 2022/2023 et sollicitent le conseil de Polytech Tours pour le versement de la subvention suivante : 16.970 euros.

Après débat, le conseil décide de proposer une subvention 2022, pour l'année universitaire 2022/2023, de 13.500 € (treize mille cinq cents euros), charge au BDE de trouver des partenaires ou subventions extérieures pour mener à bien toutes les actions prévues.

Une subvention de 13.500 € (treize mille cinq cents euros) est donc proposée au vote du conseil pour la participation de Polytech Tours aux activités du BDE.

<u>La Présidente du conseil soumet au vote l'attribution d'une subvention de 13.500 € (treize</u> mille cinq cents euros) à l'association du BDE de Polytech Tours :

Le versement d'une subvention de treize mille cinq cents euros euros est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le directeur de Polytech Tours

Emmanuel Néron